

Mai 2009

Notre première Infolettre !

J'ai le plaisir de présenter aux membres de la SCLL et aux résidants du lac Lovering notre première infolettre. Les membres de longue date se souviendront que la Société publiait un bulletin d'information une fois l'an. Le bulletin était fort apprécié de tous, toutefois la rédaction et l'envoi représentaient un investissement important en temps et en argent. Les membres du conseil d'administration sont toujours à l'affût des développements qui ont une influence sur la santé de notre lac. Ce modèle plus léger d'infolettre pourrait être envoyé selon l'actualité et la nécessité de communiquer une nouvelle plus détaillée aux membres et aux riverains.

Nouvelles du site d'enfouissement

En 2001, les membres de la Société ont adopté en assemblée générale une motion appuyant la fermeture définitive du site d'enfouissement.

Après plusieurs années d'incertitude et ayant presque atteint la capacité d'enfouissement autorisée par le gouvernement du Québec, la compagnie Waste Management a demandé en 2006 au ministère de l'Environnement l'autorisation d'agrandir le site pour y aménager un lieu d'enfouissement technique, (LET).

Ainsi, le Bureau des audiences publiques sur l'environnement a tenu une consultation publique sur le projet en mai 2007 et a rendu son rapport en septembre de la même année. Ce rapport reconnaissait la quasi-unanimité des gens de la région contre le projet et indiquait clairement que le seuil minimal d'acceptabilité n'était pas atteint puisque, entre autres, la MRC et la ville hôte s'y opposent. Depuis ce temps, les actions de la Société ont été dirigées auprès de la ministre Line Beauchamp afin d'obtenir sa réponse aux recommandations du BAPE. En effet, il en revient à la ministre de prendre une décision définitive. En novembre dernier, devant le silence du ministère et le déclenchement des élections provinciales, la compagnie Waste Management a demandé une suspension de son projet d'agrandissement.

On a gagné! Hummmm pas tout à fait...

Il faut faire attention, ce n'est pas un retrait. La différence est importante : une suspension permet à la compagnie de revenir avec de nouveaux éléments pour compléter le dossier afin de favoriser une réponse positive. Le 19 janvier dernier, le LES (lieu d'enfouissement sanitaire, le site original) a été fermé. Présentement, Waste Management en est à la sécurisation du site et le ministère de l'Environnement veille à ce que tout soit fait selon les normes environnementales. Nous demeurerons vigilants. Nous recherchons toujours une réponse claire et sans ambiguïté de la part de la ministre de l'Environnement afin de mettre fin à cette saga et d'empêcher tout projet d'agrandissement, maintenant et dans le futur.

Patricia Tremblay
Présidente

La qualité de l'eau et l'apport des tributaires

Depuis 1998, la MRC procède à une campagne d'échantillonnage qui permet de mieux comprendre l'évolution de la qualité de l'eau. Ainsi à l'été 2008, trois tributaires du Lac Lovering ont été échantillonnés à cinq reprises. Les différents paramètres analysés sont des indicateurs globaux de la qualité de l'eau de surface : le phosphore total, les coliformes fécaux, les matières en suspension, le pH et le carbone organique total.

Le ruisseau Alger présente des concentrations de phosphore total supérieures au critère du Ministère de l'Environnement (MDDEP) dans tous les échantillons; la qualité de son eau est donc qualifiée de mauvaise. Aucun dépassement des critères pour les matières en suspension et les coliformes fécaux n'a été enregistré au cours de l'été. La concentration de phosphore total est supérieure à celle des années antérieures. Au fil des années, deux principales sources de phosphore ont été identifiées dans ce sous-bassin, soit les activités agricoles et les milieux humides.

Le ruisseau Campagna présente à son embouchure une qualité d'eau mauvaise en termes de phosphore total, bonne pour les matières en suspension et douteuse pour les coliformes fécaux. Les concentrations médianes de phosphore total et de coliformes fécaux sont supérieures aux données de 2007. Les différentes sources de pollution identifiées dans ce sous-bassin sont des problèmes d'érosion des rives, d'absence de bandes riveraines végétalisées et d'accès des animaux au cours d'eau.

Le ruisseau Des Berges présente à l'embouchure une qualité d'eau mauvaise en termes de phosphore total, mais bonne pour les autres paramètres étudiés. Les concentrations de phosphore total sont similaires à celles des années antérieures. Des analyses antérieures ont indiqué qu'une partie du phosphore de ce ruisseau provenait du milieu humide. Des travaux de restauration du milieu humide sur le chemin Stébenne ayant été réalisés, l'écosystème devrait retrouver son équilibre au cours des prochaines années et ainsi entraîner une diminution des taux de phosphore total.

En conclusion, nous constatons que sous l'angle du phosphore total, les trois tributaires continuent d'avoir un impact négatif sur la qualité de l'eau du lac. Il demeure pertinent que chacun continue d'appliquer des actions susceptibles de maintenir une bonne qualité de l'eau; spécifiquement face aux tributaires, il faudra s'assurer que les municipalités voient à ce que la réglementation concernant la revégétalisation des rives s'y actualise. Pour notre part, la SCLL entreprendra dès cet été une intervention de stabilisation des rives de 2 tributaires. Nous espérons réaliser un projet-pilote qui servira de modèle pour encourager des interventions futures.

Jean-Guy Bédard
Membre du C.A

Le rapport complet du document qui a inspiré ce résumé se trouve au site www.mrcmemphremagog.com/program_echantillon08.html.

.



La plantation 2009

Depuis plus de vingt ans, la Société offre à ses membres et aux non-membres des arbres et plants contribuant à protéger la bande riveraine.

En 2007, nous avons distribué 1 626 plants et 670 arbres. Cette année encore, nous sommes heureux de pouvoir poursuivre ce programme

La protection de la bande riveraine

La bande riveraine demeure une alliée pour la conservation de la qualité de l'eau de notre lac. Les municipalités de la région ont adopté une réglementation pour assurer sa protection.

L'objectif est de rétablir et de maintenir la qualité du milieu aquatique et la qualité de l'eau en renaturalisant les rives dégradées ou artificialisées de tous les cours d'eau et les lacs. Il vise à interdire l'entretien de la rive et à forcer la renaturalisation de celle-ci d'ici 2012.

CLINIQUE : PLANTATIONS EN BANDE RIVERAINE

Afin de vous aider à mieux comprendre vos responsabilités de riverains et pour trouver les réponses à vos questions spécifiques au sujet de votre terrain, la Société tiendra en collaboration avec la firme *Aquaberge* une clinique sur la revégétalisation des berges :

Samedi, 23 mai de 9h00 à 11h00
Au sous-sol de l'église Sain-Ephrem
380, chemin Remick à Fitch Bay

Cette activité est sans frais pour vous, un rendez-vous privé avec une firme similaire vous coûterait \$\$.

Nous vous attendons en grand nombre.



Nouvelles en bref

- ◆ Algues bleu-vert : **que faire** en cas d'une observation ? Contactez le ministère de l'Environnement au 819 820-3882 durant les heures habituelles de travail et au 1-866 694-5454 en dehors de celles-ci. Demandez d'être informé des suites de ce signalement et les transmettre à la Société de conservation du lac Lovering.
- ◆ En revégétalisant votre berge, vous rendrez votre terrain moins attrayant pour les outardes et leurs excréments...
- ◆ Pour vous informer des derniers développements à propos de votre lac et de la Société de conservation du lac Lovering, consultez le site www.laclovering.org nous tentons d'assurer des ajouts chaque mois.
- ◆ Nous remplacerons nos babillards ce printemps
- ◆ Le renouvellement des cartes des membres se fera à partir du mois de mai, des bénévoles iront vous visiter.



Le code de conduite
des plaisanciers
sera affiché
dans les babillards cet été

La force du nombre : l'expérience nous a démontré que le poids des représentations de la Société de conservation du lac Lovering est directement relié au nombre de ses membres; ainsi nous vous invitons à solliciter l'adhésion de tous les adultes qui habitent chez vous ou qui possèdent un terrain.

**L'assemblée générale annuelle 2009 sera tenue le 25 juillet à partir de 9h00,
au sous-sol de l'église Saint-Ephrem
380, chemin Remick à Fitch Bay.**

Formulaire d'adhésion 2009-2010; veuillez retourner ce coupon-réponse avec votre chèque

<p>Nom</p> <p>_____</p> <p>Adresse au lac</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Adresse de correspondance</p> <p>_____</p> <p>Courriel</p> <p>_____</p> <p>Téléphone</p> <p>Résidence () _____</p> <p>Chalet () _____</p>	<p>Moi, je protège mon lac !</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td>Cotisation 2009</td> <td style="text-align: right;">20,00 \$</td> </tr> <tr> <td>Dons</td> <td style="text-align: right;">_____ \$</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">_____ \$</td> </tr> </table> <p>Société de conservation du lac Lovering C.P. 447, Magog, Québec J1X 3X7</p> <p>Téléphone : 819 868-2669</p>	Cotisation 2009	20,00 \$	Dons	_____ \$	Total	_____ \$
Cotisation 2009	20,00 \$						
Dons	_____ \$						
Total	_____ \$						